



NATURAPÔLE DIGITAL
Enseignement agricole public



Bloc 3 du BP REA

Production des plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM)

Code RNCP : 38093

Durée :

- Formation sur 8 mois
- 204 heures à distance
- 140 heures en entreprise (équivalent à 4 semaines)
- Formation accessible toute l'année

Modalités pédagogiques :

- Formation 100 % à distance
- Pratique lors des périodes de stage
- Utilisation des ressources numériques
- Accès à une bibliothèque numérique (revues techniques en rapport avec le domaine étudié)

Conditions d'admission :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum

Financement :

- CPF + abondement complémentaire personnel
- CPF + abondement complémentaire France Travail
- France Travail

La procédure d'inscription est différente suivant le type de financement :

Personnel ou France Travail : contacter notre service administratif par email à l'adresse : marion.vannier@naturapole.fr
Compte CPF : rendez-vous directement sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Public concerné :

- Tous publics
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION DE FORMATION CERTIFIANTE

Vous souhaitez vous installer sans la capacité agricole (surface d'installation inférieure au seuil maximum au-delà duquel la capacité agricole est requise) ou vous souhaitez simplement vous initier à la production des PPAM, cette capacité vous le permet.

Vous pouvez opter pour le régime d'apprentissage qui vous convient, en vous programmant des stages à votre rythme (une journée, quelques journées consécutives et/

ou des semaines) afin de découvrir la réalité du métier et approfondir vos connaissances.

Des professionnels du secteur répondront à vos questions si vous en ressentez le besoin.

Cette capacité est l'un des 7 blocs de compétences du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise agricole, diplôme de niveau 4.



CONTENU DE LA FORMATION

C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions

- Pourquoi parle-t-on de transition agroécologique ?
- L'agroécologie, une réponse adaptée ?
- Connaitre son « contexte de production » pour en « tirer » la meilleure performance
- La conception et le développement des systèmes de cultures innovants
- Choisir sa stratégie (son mode) de conduite culturale : notion d'itinéraire technique
- L'agriculteur façonne le paysage et construit la biodiversité fonctionnelle sur son exploitation
- L'agroécologie en élevage : les principes, les actions
- J'utilise les grilles d'analyses et les outils adaptés pour évaluer les performances de mon système de production
- Changer pour durer : réflexion sur le système de production – pistes d'amélioration – recherches d'opportunités agroécologiques

C32 : Production des plantes à parfums, aromatiques et médicinales

- Filière et réglementation
- Les débouchés
- Connaissances des différents types de plantes
- Multiplication des végétaux en œuvre des itinéraires culturaux : rotation, gestion des adventices, abris de culture
- Récolte et technique de cueillette sauvage

ÉVALUATION - VALIDATION :

Cette capacité est certifiée elle donne lieu à une évaluation orale et pratique, validée en interne par des formateurs experts.

Un oral d'explicitation en visio-conférence permettra de vérifier la capacité d candidat à avoir un raisonnement adapté aux situations professionnelles (sous réserve d'agrément des épreuves du jury).

L'unité acquise est valable pendant 5 ans.

Possibilité de valider 1/ou plusieurs autres blocs de compétences du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole, ce qui permet les débouchés professionnels présentés sur le site : naturapole.fr

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de satisfaction
(moyenne 2018-2022) : **81,7 %**